

# Interactions entre auditeurs et conseil d'administration dans les PME lors d'un projet de restructuration, de vente ou d'acquisition (questions choisies)

Séminaire du 15 novembre 2011, Lausanne  
Demi-journée

(No 511 025)



## Généralités

La restructuration, la vente ou l'acquisition de société sont autant de processus qui sortent du cadre routinier pour une fiduciaire et encore plus pour les actionnaires, administrateurs et directeurs de PME.

Outre la gestion de l'émotion que peut engendrer ce type de projets, volontaires ou forcés par la réalité économique, il convient de traiter un certain nombre d'aspects permettant d'atteindre dans les meilleures conditions l'objectif stratégique fixé.

Les différents intervenants impliqués, en particulier le conseil d'administration et ses conseillers financiers et juridiques, ont certes des intérêts communs, mais également des points de vue et des contraintes diverses, qu'il est nécessaire d'identifier correctement en amont pour prendre les décisions qui s'imposent et mettre en place une communication efficace et une stratégie adaptée.

## Objectifs

Ce séminaire d'une demi-journée (après-midi) doit permettre aux participants de profiter d'un regard croisé d'un avocat et d'un expert-comptable face à une même problématique.

L'objectif est de tirer un aperçu pratique de la gestion de la relation entre auditeurs et conseil d'administration lors de la réalisation d'un projet stratégique pour l'entreprise, qu'il s'agisse d'une restructuration forcée ou volontaire, ou d'une acquisition.

Ce séminaire sera composé d'une partie théorique et d'une session pratique lors de laquelle un cas pratique sera présenté et analysé.

### Public visé

Experts-réviseurs et réviseurs agréés, cadres, directeurs et membres de conseils d'administration de PME, responsables financiers

### Thèmes

- Quels sont les rôles de chaque acteur dans ces processus atypiques pour une PME?
- Quel est le champ d'action de l'auditeur et ses limites?
- Quelle est la marge de manœuvre de l'auditeur mandaté par un conseil d'administration divisé ou pris dans un conflit d'intérêts?
- Est-ce uniquement un coût ou bel et bien un avantage d'intégrer un juriste dans le processus? Si oui, à quel stade du projet?

## Méthode

Séminaire d'information pour les professionnels basé sur des exposés mettant en avant l'expérience pratique des orateurs et encourageant l'interactivité.

Résolution d'un cas pratique de restructuration d'une PME.

## Responsable du séminaire

**Michel Jaccard**, Associé, co-responsable du groupe Sociétés et Transactions au sein de BCCC Avocats Sàrl, Lausanne/Genève

## Conférenciers

**Michel Jaccard** (voir ci-dessus)

**Laurent Rigoli**, Expert-comptable diplômé, Associé, Moore Stephens Refidar SA, Lausanne-Nyon-Genève

## Administration/Information

### Académie de la Chambre fiduciaire SA

Route de Chavannes 31

1007 Lausanne

Téléphone 021 351 20 60

Téléfax 021 321 60 59

Votre personne de contact:

Christine piralli

Christine.piralli@academies.ch

**[www.academies.ch](http://www.academies.ch)**

### Interactions entre auditeurs et conseil d'administration dans les PME

#### Date

Mardi 15 novembre 2011 (13h30 – 17h00)

#### Lieu

Starling Hotel at EPFL

Route cantonale 31

1025 St-Sulpice VD

[www.shlausanne.ch](http://www.shlausanne.ch)

#### Prix du Séminaire

CHF 440.– pour les non-membres

CHF 390.– pour les membres

de la Chambre fiduciaire

#### Sont compris

- toute la documentation
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle
- TVA 8%



La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par la Chambre fiduciaire. Le certificat de présence vous sera adressé par l'Académie de la Chambre fiduciaire SA après le séminaire.

## Conventions

Font foi les conditions générales de vente l'Académie de la Chambre fiduciaire SA que vous trouvez publiées sur le site [www.academies.ch](http://www.academies.ch)  
En particulier:

### Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

### Délai d'inscription/Annulation: 15 octobre 2011

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation de l'Académie de la Chambre fiduciaire SA. (l'Académie ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale)

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

### Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

**Annulation** jusqu'au délai d'inscription: sans frais

**Annulation** après délai d'inscription (voir ci-dessus jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–

**Annulation** une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

# Interactions entre auditeurs et conseil d'administration dans les PME

**15 novembre 2011, Lausanne**  
(No 511 025)

CHF 440.– pour les non-membres

CHF 390.– pour les membres

de la Chambre fiduciaire

**Non-membre**

### Membre de la Chambre fiduciaire

membre individuel

collaborateur auprès d'une  
entreprise membre

membre junior/passif

Nom, Prénom

E-mail pour l'envoi de confirmation

#### Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

#### Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

Facture à l'adresse privée

Facture à l'adresse professionnelle

Correspondance à l'adresse privée

Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des CGV (conditions générales de vente) de l'Académie de la Chambre fiduciaire SA et je les accepte.

Lieu/Date

Signature

Inscription à:

Académie de la Chambre fiduciaire SA, Formation continue, Route de Chavannes 31, 1007 Lausanne  
ou téléfax 021 321 60 59

Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.